

**COMPTE-RENDU de la REUNION  
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du vendredi 14 mars 2014 à 18 heures 00  
Espace Haute Charente à Roumazières Loubert**

**Invités présents :**

Mme Dominique DECLERCQ Trésorière

**Invités excusés :**

Mme Murièle BOIREAU Sous-Préfète Confolens

**Délégués communautaires :**

**Membres présents :**

ROUSSEAU Daniel, DEBEAULIEU André Alain, ASLANIAN Jean-Louis, TONDUSSON Jacques, DELAHAYE Vincent, GEALAGEAS Michel, VILLAUTREIX Jean-Claude (suppléant), TAUGOURDEAU Mireille, SIMON Adrienne, BURLIER Claude, BOURDAREAU Huguette, REYMOND Jean-Pierre, BISSERIER Gabriel, MORAND Gérard, GERMANEAU Bernard, DE RICHEMONT Henri, DUVERGNE Jean-François, MARSAC Jacques, LEONARD Jean-Pierre, MATHIAS Jean-Pierre, MESNIER Jean-Claude, GAILLARD Olivier, DUTEIL Michel, CHADOUTEAUD René, RAINAUD Philippe (suppléant), COMPAIN Jean-Pierre, COQ Michel, DELAGE Brigitte, SARDIN Jean-James, CHEVREUSE Dominique, LAURENT Jean François, BRANDY Daniel, PLUYAUD Jean Michel, COURTOIS Yves, MADIER Pierre, FAUBERT Christian, FREDAIGUE David, CREUZEAU Thierry, FAURE Maurice, MASSALOUX Josette, DUFAUD Jean-Michel, FOUILLEN Marcelle, BAUDRANT Jacques, PASCAUD Gilbert, CHARDAT Joëlle, DURAND Jacqueline, COURGNAUD Marie-Reine, GENDRY Yves, FORT Jacques, ROUSSEL Claude, VITEL Denis, RAYNAUD Christian, RENAUD Joël, PERINET Olivier, PERINET Geneviève, BOURGAULT Bernard (suppléant), RIVET Bernadette, MOUSNIER Jean-Paul.

**Absents excusés :**

FOURNIER Bruno, CANIN Pascal, MARCIQUET Christine, BRANDY Marie-Thérèse, DENIS Robert, GUIMARD Elisabeth, BISSIRIER Jean, COMPIN Alain.

**Invités Elus présents :**

Mr Jean-Pierre MONTAUBAN Conseiller Général

Mme Jacqueline DOUCET Maire de Mouzon

Mr Gérard GROLLEAU Maire de Nieuil

**Invités Elus excusés :**

Mr Jérôme LAMBERT Député

Mme Madeleine NGOMBET Conseillère Régionale

Mr Gérard DESOUHANT Président Pays Charente Limousine

Mr Guy TRAUMAT Président CCC

Mr Alexandre HAMON Maire de Saint Quentin sur Charente

Mr Roland BOIREAU Maire de Roussines

*Journalistes et correspondants de la Presse : Monsieur Gérald LAME.*

**Date de la convocation :** 07 mars 2014

**ORDRE DU JOUR :**

1. Approbation des 2 derniers CR CC 20/12/2013 et 03/02/2014
2. Approbation des CA et Comptes de gestion 2013 (Général - SPANC)
3. Présentation BP 2014 - BUDGET GENERAL et répartition FPIC - SPANC - CIAS (pour information)
4. Vote des taux (fiscalité et TEOM)
5. Vote des BP 2014 Budget Général - SPANC (*avec investissements 2014*)
6. Acquisition terrain Aventure Parc
7. Approbation Contrat Départemental d'Animation Eté Actif 2014
8. Nouveaux statuts du Pays
9. Questions & Informations diverses

## PREAMBULE

Le Président remercie l'ensemble des élus et invités de leur présence pour ce conseil communautaire extraordinaire. Le Président donne la liste des délégués excusés.

Les points suivants sont ajoutés à l'ordre du jour :

1. Soutien aux communes - Validation des décisions de la commission réunie le 10/02/14
  2. Tarif préférentiel pour l'entrée à la piscine communautaire pour les enfants des écoles pré élémentaires et élémentaires du territoire
  3. Convention de fonctionnement de la chaufferie bois de Montemboeuf
1. Après avoir rappelé les grandes lignes des travaux des deux dernières réunions, **les Comptes Rendus du Conseil Communautaire des 20/12/2013 et 03/02/2014** sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

### 2. Approbation des CA et Comptes de gestion 2013 (Général - SPANC)

Le Président indique que les comptes administratifs et les comptes de gestion de Mme la Trésorière, concernant à la fois le budget général et le budget du SPANC de l'année 2013, sont identiques.

Les deux comptes de gestion sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

Le compte administratif 2013 de la CCHC fait apparaître un excédent total de 2 212 193 €

Le compte administratif 2013 du SPANC fait apparaître un résultat global négatif de (-) 85 960 €

Le Président quitte momentanément la salle. M. Bernard BOURGAULT, doyen d'âge, demande à l'assemblée de se prononcer sur ces deux comptes. Elle adopte à l'unanimité les budgets et donne quitus à M. le Président pour sa gestion.

Le compte administratif du CIAS pour 2013 est présenté, laissant apparaître un excédent de 34 646 €

### 3. Présentation BP 2014 - BUDGET GENERAL et répartition FPIC - SPANC - CIAS (pour information)

Le Président présente à l'assemblée les propositions budgétaires élaborées par la commission des finances (les tableaux ci-dessous sont ceux présentés lors du CC et votés par l'assemblée).

#### Budget GENERAL Fonctionnement Dépenses

FONCTIONNEMENT DEPENSES	CA 2012	CA 2013	BP 2014
<b>011 Charges à caractère général</b>	<b>641 306</b>	<b>668 561</b>	<b>897 305</b>
60 Achats Variations	150 234	157 322	321 600
61 Services extérieurs	291 897	273 254	315 950
62 Autres services extérieurs	173 400	200 086	202 755
63 Impôts taxes verst.	25 776	37 899	57 000
<b>012 CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>620 099</b>	<b>681 696</b>	<b>1 012 400</b>
63 Impôts taxes & verst.	8 444	8 735	11 500
64 Charges de personnel	611 655	672 961	1 000 900
<b>65 AUTRES CHARGES GEST°COUR.</b>	<b>3 794 032</b>	<b>3 714 805</b>	<b>3 833 063</b>
65 Indemnités	102 250	102 399	103 200
6553 Service incendie	597 255	599 071	613 028
6554 Contribut°organis.regroup.	2 866 705	2 797 555	2 925 573
dont CALITOM	2 736 183	2 638 759	2 745 000
6557 Contribut. 5%OPAH & ADIL	57 331	38 742	43 500
657341 Participat Piscines Plein Air	35 000	35 000	0
6574 Subv.Fonct. Droit Privé	88 466	90 246	95 345
dont O.T.S.I.	45 000	54 000	54 000
65 AUTRES CHARGES GEST°COUR.	47 024	51 791	52 417
<b>66 CHARGES FINANCIERES</b>	<b>427 885</b>	<b>76 225</b>	<b>100 000</b>
<b>67 CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>31 506</b>	<b>0</b>	<b>70 000</b>
<b>68 DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>	<b>0</b>	<b>706</b>	<b>705</b>
<b>042 OPERATIONS D'ORDRE</b>	<b>604 295</b>	<b>600 873</b>	<b>723 650</b>
<b>022 DEPENSES IMPREVUES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>262 793</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6 119 123</b>	<b>5 742 864</b>	<b>6 899 916</b>

## Budget GENERAL Fonctionnement Recettes

FONCTIONNEMENT RECETTES	CA 2012	CA 2013	BP 2014
002 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0	0	683 411
013 ATTENUATION DE CHARGES	1 994	38 930	108 000
70 PRODUITS SERV.&VENTES	77 900	74 887	93 000
73 IMPOTS & TAXES	4 689 395	4 876 025	4 986 783
7311 Contributions directes	1 695 846	1 631 512	1 660 000
73112 Produit de la CVAE	77 293	170 888	170 000
73 Autres	28 244	87 512	77 783
Fonds péréquation recettes fiscales interco et com (FPIC)	136 572	333 517	334 000
7331 Taxe enlèvem. OM	2 751 440	2 652 596	2 745 000
74 DOTATIONS SUBVENTIONS	802 042	870 713	699 500
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION	237 299	338 605	329 222
76 Produits financiers	407	0	0
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	25 590	23 061	0
042 Opérations d'ordre transfert	358 312	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>6 192 939</b>	<b>6 222 221</b>	<b>6 899 916</b>

Résultats

73 816

479 357

## Budget GENERAL Investissement

DEPENSES TTC		OPERATIONS 2014		RECETTES	
Reste à réaliser	Propositions 2 014			Reste à réaliser	Propositions 2 014
	25 920	0016. Village Cruzeau			
25 067	18 641	0022.Piscine Communautaire à Chasseneuil			
3 120	17 016	0073.Camping des Lacs			
231 755		0077.2ème tranche ZA Les Chassats		109 543	
	10 000	0089.Chemins de Randonnée			
	20 000	0097.Participation PLU+Cartes Communales			
8 654	27 000	0111.Aventure Parc			
	4 100	0117 Matériel Informatique			
	3 950	0118 Service Entretien			
5 980	0	0120 Etude sur projets investisseurs Lacs HC			
	0	0121 Acquisition Broyeur		5 000	5 000
209 964	30 000	0122 Subvent°Investissement aux Communes			
	2 400	0124 Aménagement espace touristique LMC			
841 156	150 000	0125 Maison Santé Pluri.Roumazières Loubert		521 258	
	10 000	0127 Défibrillateurs			
31 755	20 000	0129 Sentiers Interpréat°+ Signalétique		4 636	17 899
1 096	7 200	0130 Trvx à Maison des Lacs			
	12 000	0131 Mobiliers & Divers Espace HC			
23 442	0	0132 Acquisition Auto portée pour CI			
164 885	0	0136 Accueil Train Tourist. & Vélo Rail			166 200
	12 000	0138 Station Assainissement Lavaud			
316 729	60 000	0139 Aménagement Villotte Neuve			
29 775	770 000	0140 Hébergements d'Entreprise		emprunt	300 000
	412	0142 Numérisation cadastre (Verneuil)			
	50 000	0145 Maison Santé Pluri.Chabanais			
	60 000	0146 Gymnase Chabanais			
	6 500	0147 Cartographie Touristique			
	1 200	000 Gymnase Chasseneuil sur Bonnieure			
	25 000	000 Gymnase Roumazières Loubert			
	12 000	000 Piscine Chabanais			
	13 200	000 Piscine Montemboeuf			
	18 000	000 Piscine Saint Claud			
	2 400	000 Piscine Roumazières Loubert			
	50 000	000 Rond Point Entré Est RL(MO.SPS.CT)			
1 893 378	1 438 939	Sous-total		640 437	489 099
s/Total	3 332 317			s/Total	1 129 536

### Suite Budget GENERAL Investissement

Reste à réaliser	Propositions		Reste à réaliser	Propositions
	2 014			2 014
	300 000	Capital Emprunt CdC/Emprunt		
		FC TVA		459 000
		040 Op.ordre Amortissements		700 000
		4817 Pénalités rénégoc dette		23 650
		024 Produits des Cessions		18 297
	159 255	Dépenses Imprévues		
		EXCEDENT REPORTE		1 528 781
0	459 255	Sous-total	0	2 729 728
	459 255			2 729 728
Reste à réaliser	Propositions		Reste à réaliser	Propositions
	2 014			2 014
		FDAC 2013		610 000
7 654	700 000	FDAC 2014		
7 654		FDAC 2015		
	0	Défibrillateurs Cmes		37 616
15 308	700 000	Sous-total	0	647 616
	715 308	s/Total		647 616
Reste à réaliser	Propositions		Reste à réaliser	Propositions
	2 014			2 014
1 908 686	2 598 194	<b>TOTAL GENERAL</b>	640 437	3 866 443
	4 506 880			4 506 880

### Budget SPANC Investissement

Dépenses Investissement HT	Réalisé 2013	BP 2014	Recettes Investissement	Réalisé 2013	BP 2014
Travaux Réhabilitation ANC conventionnés	108 897.56		Subv.CG+Cmnes+Particuliers	100 858.88	
Massignac	91 502.87		Massignac	70 925.08	
Lesignac Durand	17 394.69		Lesignac Durand	29 933.80	
Parzac	0.00		Parzac	0.00	
Divers & Mat Bureau	0.00	3 287.33	Amodiag	190.00	
Caméra contrôle	0.00	3 287.33	Autres		0.65
Sondes	0.00				
Logiciel Licence	0.00				
ATLAS rejets aux fossés	0.00				
<i>Sous-total Dépenses avant résultat</i>	<i>108 897.56</i>	<i>3 287.33</i>	<i>Sous-total Recettes avant résultat</i>	<i>101 048.88</i>	<i>0.65</i>
Dépenses imprévues			Amortissements	2 930.01	2 754.35
Excédent N-1	4 227.65		1068 Affectation à l'Investissement	9 146.32	8 600.00
001 Déficit d'investissement reporté N-1		8 067.67	001 Excédent inv.reporté N-1		0.00

## Budget SPANC Fonctionnement

Dépenses <b>Fonctionnement HT</b>	Réalisé 2013	BP 2014	Recettes <b>Fonctionnement HT</b>	Réalisé 2013	BP 2014
<b>011 Charges à Carac.générales</b>	<b>28 903.18</b>	<b>25 175</b>			
6063 Frs Entretien	463.71	400			
6064 Fourniture administrative	129.11	100			
6066 Carburant	1 782.27	1 800	<b>7062 Redevance ANC</b>	<b>80 642.26</b>	<b>132 000</b>
611 Prestation service Vidange	13 057.07	9 000			
6135 Location véhicule	7 530.16	7 700			
61551 Répar. Mat.roulant	1 491.01	1 000			
6156 Maintenance	1 207.06	1 250			
6161 Assurances. Multirisques	1 664.11	1 700			
618 Divers	4.00				
6231 Annonces et Insertions	0.00				
636 Catalogues et Imprimés (Idéal Connaissance	1 112.04	690			
6256 Missions	462.64	500	<b>7068 Autr. Prestat* de service Vidange</b>	<b>9 056.73</b>	<b>9 000</b>
6287 Participat°RECEMA 2012	0.00	1 035			
<b>012 Charges de personnel</b>	<b>177 117.44</b>	<b>128 910</b>			
6287 Autre Personnel extérieur	38 183.98	18 000			
6332 Cotisat°FNAL	480.39	390			
6336 Cotisat°CNFPT &CDG	1 813.46	1 500			
6411 Salaires	76 993.09	55 700			
6413 Salaires	19 059.33	20 020			
6451 Cotisat°URSSAF	29 057.73	23 500	<b>748 Autres Subventions</b>	<b>29 315.00</b>	<b>35 612</b>
6452 Cotisat°Mutuelle	822.58	1 500	Adour Garonne Contrôle	29 315.00	
6453 Cotisat°Retraite	3 531.69	3 000	Neuf		15 345
6454 Cotisat°ASSEDIC	5 350.76	4 300	Existant		5 267
6458 Cotisat°CNAS	1 576.43	800	Loire Bretagne Neuf		7 000
6475 Médecine	248.00	200	Loire Bretagne Existant		8 000
<b>6535 Formations</b>	<b>440.00</b>	<b>2 000</b>			
<b>6541 Pertes s/ Créances Irrécouv.</b>	<b>75.83</b>	<b>100</b>			
<b>6711 Intérêts moratoires</b>	<b>79.24</b>	<b>100</b>			
<b>673 Titres annulés</b>	<b>208.54</b>	<b>200</b>	<b>778 Autres produits</b>	<b>1 423.12</b>	
<b>658 Charges diverses</b>	<b>0.56</b>				
<b>Dépenses imprévues</b>		<b>1 400</b>	Divers	110.00	20
			<b>6419 Rmbst s/rémunéra*</b>	<b>566.40</b>	<b>500</b>
<b>6811 Dotat°aux provisions</b>	<b>2 930.01</b>	<b>2 754</b>	<b>774 Subvention Excep.CCHC</b>	<b>0.00</b>	<b>70 000</b>
<b>021 Virt à la Sect°d'investissement</b>		<b>8 600</b>			
<b>Sous-total Dépenses avant résultat</b>	<b>209 754.80</b>	<b>169 239.00</b>	<b>Sous-total Recettes avant résultat</b>	<b>121 113.51</b>	<b>247 132</b>
			<b>Résultat de clôture</b>	<b>77 892.83</b>	
<b>Déficit N-1</b>	<b>0.00</b>	<b>77 893</b>			
<b>Excédent 2012 reporté</b>	<b>-10 748.46</b>				
<b>Total</b>	<b>199 006.34</b>	<b>247 132</b>	<b>Total</b>	<b>199 006.34</b>	<b>247 132</b>

### Choix répartition FPIC (Fonds de Péréquation des ressources intercommunales et communales)

Le Président rappelle à l'assemblée la mise en place du FPIC (Fonds de Péréquation des Recettes Fiscales intercommunales et communales) depuis 2012.

Ce dispositif instaure une péréquation entre les communes et leurs groupements au potentiel fiscal le plus élevé en direction des communes et leurs groupements les moins riches.

Comme l'an passé, une dotation sera attribuée à la CCHC, elle a été inscrite au budget pour la somme de 334 000 € mais le montant pour 2014 n'est pas encore confirmé.

Comme en 2013, la commission de soutien aux communes et la commission des finances ont opté à l'unanimité pour le versement au dispositif soutien aux communes.

Le Président demande à l'assemblée de se prononcer sur l'affectation du FPIC.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide que le FPIC 2014 sera affecté en totalité à l'opération d'investissement « Soutien aux Communes »

**Une délibération sera prise.**

**POUR INFORMATION** voté à l'unanimité par le conseil d'administration du CIAS le 12/03/14

Budget Fonctionnement CIAS CI = 398 804 €

Budget Investissement CIAS CI = 6 232 €

#### 4. Vote des taux (fiscalité et TEOM)

Le Président rappelle à l'assemblée qu'en 2013 le maintien des taux 2012 a été décidé.

Pour 2013 il est proposé le maintenir les taux TH, TF, TFNB et TP de Zone et d'augmenter la TEOM, En effet le passage du taux de TVA de 7 à 10% entraîne une augmentation de la contribution appelée par CALITOM.

OBJECTIF : Maintien des taux d'imposition en 2014						
TAUX de FISCALITE						
	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Taxe d'Habitation	1.33	1.33	2.77	2.77	2.77	2.77
Taxe Foncière	3.23	3.23	3.23	3.23	3.23	3.23
TF NB	10.84	10.84	11.37	11.37	11.37	11.37
Cotis.Foncière Entreprises			3.16	3.16	3.16	3.16
Taxe Professionnelle	1.48					
TP de Zone	7.97		20.12	20.12	20.12	20.12
TEOM	15.45	16.75	16.75	15.87	15.07	soit 1.93% 15.36
Bases Prévisionnelles (Réf 2014) = 17 870 098						Produits attendus 2 744 847
						Calitom 2014 "augmentation de 3% (TVA) Soit 2 745 000 € TTC
Coefficient d'Intégration Fiscale						
	2009	2010	2011	2012	2013	
CIF	30.80	32.13	33.47	31.61	31.25	

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide pour 2014 l'application des taux énoncés ci-dessus. **Une délibération sera prise.**

#### 5. Vote des BP 2014 Budget Général - SPANC (avec investissements 2014)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité les budgets primitifs 2014 « Budget SPANC » et « Budget Général ».

#### 6. Acquisition terrain Aventure Parc

Le Président rappelle, qu'afin de permettre la mise en place des équipements sportifs de l'Aventure Parc, un bail emphytéotique a été signé pour une durée de 25 ans soit du 01/01/2001 au 31/12/2025 avec Mme Adèle DEVILLE pour un montant de loyer annuel de 1 097 € payable à terme échu.

Mme DEVILLE est décédée et ses héritiers souhaitent vendre ce bois,

Une proposition de 12 000 € a été faite à notre collectivité.

L'assemblée émet un avis favorable à cette acquisition. **Une délibération sera prise.**

#### 7. Approbation Contrat Départemental d'Animation Eté Actif 2014

Le Président rappelle que lors du CC du 22/06/12 la prise de compétence Animation Eté Actif en Haute Charente à partir de l'été 2013 a été adoptée, à l'unanimité, par l'assemblée délibérante et ajoutée dans le bloc 3, Compétences facultatives et dans le 3-5 Actions diverses.

Egalement la CdC a fait le choix de confier, par convention, la gestion et l'organisation de l'Eté Actif de Haute Charente au CSCS Haute Charente.

Dans le cadre de sa politique de développement local le Conseil Général de la Charente a mis en place le CDA (Contrat départemental d'animation) et accorde des subventions à ces initiatives locales.

L'objectif du Contrat départemental d'animation est de favoriser le développement des activités éducatives et de loisirs en milieu rural :

- en soutenant la mise en réseau partenariale et l'action inter-associative qui permettent une meilleure complémentarité et mutualisation des moyens,
- en participant à lutter contre les déséquilibres constatés sur le territoire en termes d'actions éducatives,
- en contribuant à la structuration des initiatives associatives qui s'inscrivent dans une démarche de développement local,
- en visant un meilleur maillage du territoire,
- en prenant en compte la politique d'animation existant déjà sur le territoire (dispositifs existants...).

Le Président demande à l'assemblée d'approuver le projet du Contrat départemental d'animation 2014 et de solliciter le Conseil Général pour l'octroi de la subvention.

L'assemblée émet un avis favorable. **Une délibération sera prise.**

## 8. Nouveaux statuts du Pays

Le Président informe l'assemblée du contexte qui a amené le Pays de Charente Limousine à proposer une refonte du fonctionnement du syndicat, à savoir une répétition de quorum non atteint durant l'année dernière.

Ainsi, il est proposé la modification des statuts permettant :

- une mise à jour des membres adhérents qui sont désormais au nombre de deux, à savoir la Communauté de Communes du Confolentais et la Communauté de Communes de Haute Charente ;
- une redéfinition du nombre de délégués, à savoir 39 délégués répartis comme suit : 16 délégués représentant la CdC du Confolentais et 23 délégués représentant la CdC de Haute Charente ;

D'autre part, le Président indique une modification du règlement intérieur du syndicat permettant de redéfinir l'organisation générale du Pays de Charente Limousine avec les modifications suivantes :

- la création de 4 commissions thématiques (économie-agriculture, santé, tourisme-culture et aménagement du territoire) chargées de l'instruction des dossiers ;
- le maintien du Bureau du Pays chargé du fonctionnement général et de la synthèse des travaux des commissions ;
- la création de 2 commissions dénommées « conférences » : la Conférence des communes et la Conférence économique ; celles-ci sont chargées de créer un lien direct entre les élus du Pays et les communes d'une part et les acteurs économiques (entreprises, partenaires) d'autre part ;
- la participation de représentants du Conseil de Développement dans les commissions thématiques.

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur ces différentes modifications.

L'assemblée émet un avis favorable. **Une délibération sera prise.**

## 9. Soutien aux communes - Validation des décisions de la commission réunie le 10/02/14

Le Président rappelle à l'assemblée que dans le cadre de l'Aide aux communes, et sur proposition du groupe de travail, le dispositif a été modifié (réf CC du 160913), à savoir ; la suppression de la règle des 2 dossiers maximum par commune, afin de permettre aux communes qui n'ont pas atteint les 15 000 € de déposer un 3<sup>ème</sup>, voire un 4<sup>ème</sup> dossier (règle pour la fin de ce mandat).

Le Président soumet donc à l'approbation de l'assemblée les dossiers étudiés par la commission de travail « Soutien aux communes » en date du 10 février 2014, prenant en compte la modification du dispositif.

Genouillac	Réfection du plafond de la salle des fêtes	2 <sup>ème</sup>	6 000 €
Exideuil	Remise aux normes de l'électricité de l'atelier technique	2 <sup>ème</sup>	2 903 €

L'assemblée émet un avis favorable. **Une délibération sera prise.**

## 10. Tarif préférentiel pour l'entrée à la piscine communautaire pour les enfants des écoles pré élémentaires et élémentaires du territoire

Le Président rappelle à l'assemblée que dans le cadre de l'Aide aux communes, et sur décision du groupe de travail, un tarif préférentiel, à titre expérimental, a été décidé pour l'entrée à la piscine communautaire des enfants des écoles pré élémentaires et élémentaires du territoire à savoir : 1€ au lieu de 1.80 €

Il est proposé de renouveler l'application de ce tarif pour l'année scolaire 2013/2014.

Le président demande à l'assemblée communautaire de bien vouloir se prononcer sur cette proposition.

L'assemblée émet un avis favorable. **Une délibération sera prise.**

## 11. Convention de fonctionnement de la chaufferie bois de Montemboeuf

Il est demandé à l'assemblée de se prononcer sur la signature de cette convention qui concerne pour notre CdC et notre CIAS « le gymnase et la Marpa ». L'assemblée émet un avis favorable.

## 12. Questions & Informations diverses

### ➤ Maison de santé à Chabanais

- L'acte administratif de cession du terrain par la commune de Chabanais au profit de la CCHC est en cours d'élaboration.

- Maîtrise d'œuvre : 46 offres ont été reçues ; la proposition d'Olivier GOUEDO, qui a des références en terme de maisons de santé et propose un taux de rémunération de 7 %, a été retenue.

. Le Conseil régional de l'ordre des architectes nous a signalé une offre anormalement basse.

. 4 architectes ont déposé conjointement un recours devant le tribunal administratif de Poitiers : M. le Président est convoqué le 25/3.

### ➤ Zone d'activités des Chassats à Chabanais

Les travaux vont reprendre prochainement, après l'autorisation de franchissement de la zone humide par les engins de chantier.

### ➤ Rond-point sur la RN 141 à l'entrée est de Roumazières Loubert

Le projet a été repositionné à l'est du projet initial ; les propriétaires fonciers à proximité et impacté par cette réalisation ont été rencontrés.

### ➤ FDAC

Sous réserve, l'entreprise chargée de réaliser les travaux sur les voiries communales sera Eurovia.

### ➤ Hébergement d'entreprises sur les ZA de Roumazières Loubert et Chabanais

Le comité de pilotage LEADER Pays de Charente Limousine a examiné le 5/3 le projet, pour une aide au financement par les fonds européens. Il conviendra de revoir le programme de travaux en ce qui concerne l'approche environnementale.

### ➤ Recherche d'investisseurs touristiques

Michel SAES (Rentalys) est sur 2 pistes d'investisseurs (financeur et spécialiste de la question).

### ➤ Rendez-vous avec le chef de cabinet de la Présidente de Région : M. Christian Lucas

Objet : fonds pour le financement de la 2 x 2 voies de la RN 141 entre Exideuil sur Vienne et Chasseneuil sur Bonniere.

### ➤ Maison de santé à Roumazières Loubert

Point sur les travaux d'avancement.

Le Président lève la séance à 20 h30



Arrêté de signatures  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du vendredi 14 mars 2014 à 18h00 à l'Espace Haute Charente à Roumazières Loubert

**Le Président**  
**Christian FAUBERT**

**Les délégués présents**